

### Edit'Eau

#### Le mot du président

2021 sera dans la continuité avec cette pandémie venue d'ailleurs que le monde entier subit.

Le monde de la pêche s'est organisé mais les manifestations (concours, fête de la pêche, APN, etc.) n'ont pu se dérouler normalement et beaucoup comme l'année dernière se sont annulées. Aujourd'hui en attendant la 4<sup>e</sup> vague, il est difficile de se projeter sereinement mais nous essayons de faire au mieux en ne prenant aucuns risques sanitaires.

Malgré toutes ses difficultés, la FD poursuit ses missions et les projets avancent avec le projet d'étang fédéral qui sera présenté à l'AG du 25 Septembre où nous avons eu, comme l'année dernière, beaucoup de mal à avoir une salle pour nos 68 AAPPMA.

En ce début d'été plutôt arrosé dans son ensemble, nous avons plus d'eau que d'habitude mais nous restons très vigilants. Nous savons que le dérèglement climatique et ses conséquences sont notre quotidien !

En attendant de pouvoir tourner cette page. Détendez-vous ! Allez à la Pêche !

Hervé BONZI  
Président de la Fédération de  
pêche de l'Isère

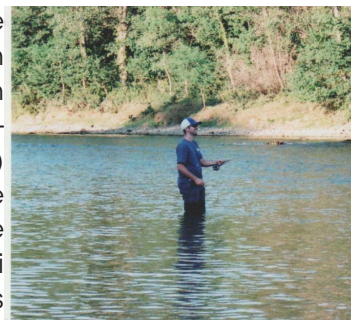


### Quoi de neuf dans ma fédé

#### Arrivée de Xavier à la Fédération

Xavier COLOMBET, biologiste de formation vient tout juste de rejoindre notre pôle technique en tant que Technicien hydrobiologiste. Passionné depuis ses plus jeunes années par la faune piscicole qui peuple nos rivières, il cumule 10 ans d'expérience sur ce thème en bureau d'études, organismes gouvernementaux et centres de recherche. Spécialisé dans le domaine technique et d'analyse des données, il s'efforcera de travailler en lien avec les élus sur

plusieurs thématiques telles que l'établissement du PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles) pour le département de l'Isère (cartographie et synthèse de données), sur le réseau de suivi débit/thermie (pose de sondes et jaugeages), sur les manip particulières telle que l'étude sur l'efficacité d'alevinage (marquages alizarine) et prêtera main-forte pour les échantillonnages piscicoles au côté de l'équipe de salariés.



Xavier COLOMBET - photo FDAAPPMA 38

#### Le Géopêche Isérois

Le travail de la Fédération sur le site/application GÉOPÊCHE se poursuit. Des mises à jour seront régulièrement effectuées et la description des spots de pêche va largement s'étoffer (photo, espèces présentes, etc.) N'hésitez pas à vous servir de cet outil qui deviendra, à coup sûr, indispensable pour vos prochaines sorties.



#### Nouveau chemin d'accès aux canaux EDF

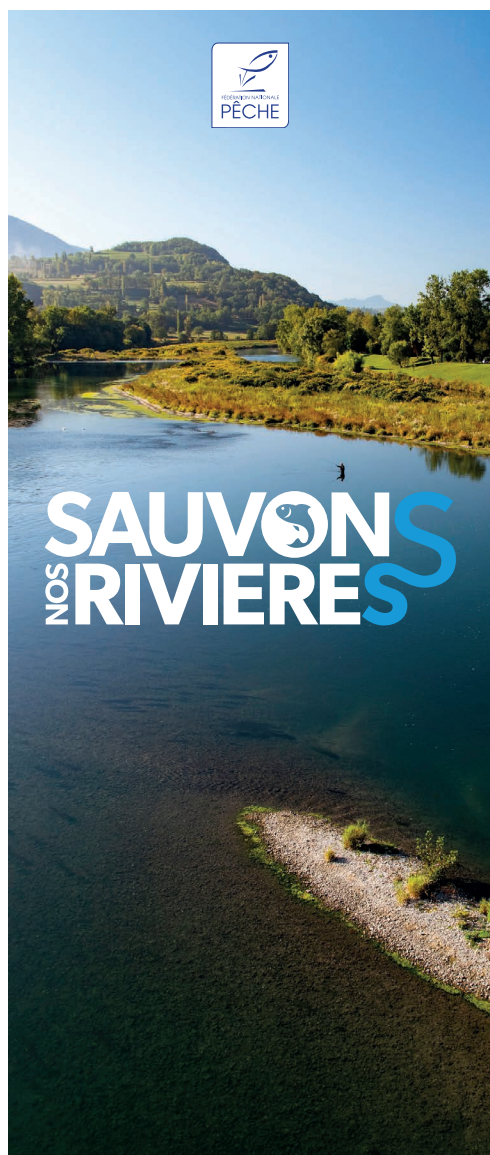
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet l'ancien chemin d'accès des canaux EDF à Voreppe a été condamné. Pour plus de confort un nouvel accès a été ouvert par la route de la Station d'épuration Aquapôle.



photo FDAAPPMA 38

# La fédération de pêche vous informe

## Campagne de mobilisation de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) : "SAUVONS NOS RIVIÈRES "



Les pluies abondantes de ces dernières semaines ne doivent pas faire oublier les problèmes récurrents de sécheresse que notre pays connaît depuis déjà plusieurs années.

Afin de sensibiliser le grand public à ces problématiques, la FNPF a lancé une campagne à la fin du mois de juin intitulée « Sauvons nos rivières ».

Vous retrouverez les principales requêtes sur le [MANIFESTE](#) ci-dessous.

Pour plus de renseignement : <https://www.federationpeche.fr>

**La FNPF interpelle publiquement les institutions et les citoyens sur l'urgence écologique liée à la gestion de l'eau et ses conséquences majeures pour l'humanité.**

**Face à cette situation nous, FNPF, demandons :**

- 1. une gestion de l'eau économe, concertée et équilibrée**
  - en anticipant la réunion, par les préfets, des Comités départementaux des ressources en eau et la mise en place des mesures de restriction d'usage de l'eau ;
  - en limitant les dérogations à des situations exceptionnelles et justifiées ;
  - en consultant systématiquement les instances représentatives de la pêche pour leur expertise territoriale et biologique.
- 2. un recours aux solutions de stockage de l'eau localement justifié**
  - en intégrant les retenues et les réservoirs dans un véritable projet de territoire ;
  - en adoptant des solutions compatibles avec le fonctionnement naturel et la pérennité des milieux (retenues et réservoirs déconnectés des cours d'eau et non alimentés par des prélèvements dans les nappes souterraines).
- 3. une politique de restauration de la continuité écologique ambitieuse et stabilisée**
  - en appliquant la réglementation existante trop souvent ignorée ;
  - en n'autorisant aucun nouvel obstacle (barrage, microcentrale, seuil...) sur les rivières protégées ;
  - en ne cédant à aucune pression visant à remettre en question le bien-fondé et les bénéfices de la continuité.
- 4. une protection forte des zones humides**
  - en accélérant les acquisitions foncières ;
  - en amplifiant la sanctuarisation de ces milieux menacés ;
  - en sensibilisant les acteurs et usagers sur les enjeux associés et l'urgence de préserver l'intégrité et le fonctionnement des zones humides.
- 5. la création d'un ministère de l'Eau avec des moyens humains et financiers dédiés**
  - la sécheresse n'est plus un phénomène exceptionnel, elle devient la norme : la gestion de la ressource en eau doit être une préoccupation centrale de l'État ;
  - la protection des milieux naturels et des espèces doit être considérée comme prioritaire, après les besoins vitaux des êtres humains, et ne plus être sacrifiée au profit des autres usages.

**Mobilisez-vous aux côtés de la FNPF et des Structures Associatives de la Pêche de Loisir en France pour préserver les milieux aquatiques, la biodiversité et les poissons.**

Rejoignez le mouvement #SauvonsNosRivieres

Découvrez nos initiatives sur Facebook, Twitter, YouTube et le site de la FNPF.

## Du côté des AAPPMA

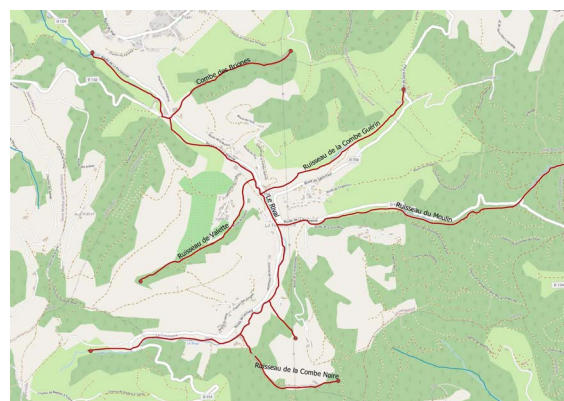
### Le Système d'Information Géographique des AAPPMA

La Fédération est actuellement en train de faire une mise à plat de son SIG (Système d'Information Géographique).

Les baux du domaine public et des plans d'eau sont presque totalement à jour mais de grosses lacunes persistaient concernant les cours d'eau.

En 2021 les techniciens de la Fédération procèdent au tracé du domaine de chacune des 68 AAPPMA du Département.

La prochaine étape sera, dans les prochaines années, de travailler sur les baux des AAPPMA. Un travail conséquent.



Extrait cartographique d'une AAPPMA



# La fédération de pêche vous informe

## Signature d'une nouvelle convention avec RTE et ENEDIS :

RTE, Enedis et la Fédération de pêche de l'Isère, ensemble pour la sécurité des pêcheurs.



Photo extraite du Dauphiné Libéré du 19 juin 2021

Jeudi 17 juin 2021, Fabrice LAFAURIE, Directeur du Groupe Maintenance Réseau au Dauphiné, Benoit KIRBA, Directeur Territorial Enedis des Pays de Savoie et Jean-François BIGOT, Trésorier de la Fédération de pêche de l'Isère, ont signé une convention de partenariat, au sein des locaux de RTE GMR Savoie à Albertville, pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques.

Un partenariat pour trois ans décliné en deux grands axes. Enedis et RTE s'engagent à travers cette convention à :

- Poser des panneaux de prévention dans les zones les plus risquées répertoriées par la Fédération de Pêche de l'Isère ;
- Fournir tous les outils de la campagne de sensibilisation « Prudence sous les lignes » : affiches, dépliants, supports web, vidéo, etc.

Cette campagne d'information « Prudence sous les lignes » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger d'électrocution.

### DES CONSEILS DE PRÉVENTION AUX PÊCHEURS

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices d'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- **ÉVITER DE PÊCHER PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES.** En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- **RESPECTER IMPÉRATIVEMENT LA DISTANCE DE 5 MÈTRES,** le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à l'approche.
- **NE JAMAIS TOUCHER UN OBJET EN CONTACT AVEC UNE LIGNE ÉLECTRIQUE.**
- En passant **SOUS UNE LIGNE ÉLECTRIQUE, TENIR LA CANNE EN POSITION HORIZONTALE.**

Retrouvez vidéos et brochures d'information :  
[www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)

## Offres de pêche

### Tirage au sort "Tous à la Pêche en 2021"

Afin de remercier nos adhérents, la FNPF a mis cette année en place un tirage au sort. Pas moins de 130 pêcheurs isérois ont ainsi reçu des chèques cadeaux de 20€ ou 50€ en deux tirages au sort, pour une somme totale de 6 000€. Ces bons sont à dépenser chez les revendeurs, dépositaires de [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) Ce jeu a permis de récompenser certains de nos adhérents mais aussi de donner un coup de pouce aux dépositaires qui ont souhaité participer. Ce jeu a été financé dans sa totalité par les SAAPL.

**Grand jeu « Tous à la pêche en 2021 ! »**  
Du 15 décembre 2020 au 28 février 2021

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ

Prenez votre carte de pêche  
chez votre distributeur habituel  
ou sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr)

**Gagnez des cadeaux !**

De nombreux lots sont mis en jeu grâce à nos partenaires.

# Plein phare sur...

## Championnat du monde à Pont-de-Cheruy



Après plusieurs reports dûs au covid, les championnats du monde de pêche à la truite aux appâts naturels devraient bien avoir lieu cette année. Cet événement devrait se dérouler les 30 et 31 octobre 2021.

Depuis plusieurs semaines déjà, l'association entretient le parcours situé sur le Bourbre à Pont-de-Cheruy. Les bénévoles s'affèrent notamment à épouser la Renouée du Japon.

Pour l'optimiser et le rendre encore plus attrayant, des travaux avec l'aide de la fédération sont en cours avec la pose de blocs dans le lit de la rivière.

N'hésitez pas à venir encourager les compétiteurs cet automne en respectant bien sûr les gestes barrières et les mesures en vigueur.

INSCRIPTIONS sur notre site internet ou par mail : [animation@peche-isere.com](mailto:animation@peche-isere.com)

## Concours silure à Péage de Roussillon

L'AAPPMA l'Ablette Rhodienne reconduit cette année son concours silure qui aura lieu le 18 Septembre 2021 sur le Rhône.



Cet événement d'ampleur internationale est l'occasion de rencontrer des passionnés de ce poisson si mystérieux.

Dépêchez-vous pour vous inscrire, les places sont limitées.

Spectateurs, de nombreuses animations seront mises en place pour vous !

## SALON : un dimanche en nature

La Fédération sera présente lors du salon *un dimanche en nature*. Venez rencontrer notre équipe et vous essayer au simulateur de pêche !



## Agenda des concours \*

\* sous réserve des décisions gouvernementales

Dimanche 08/08 Pêche au coup à l'étang du Marais à Mens

Samedi 14/08 Journée thématique Famille à Valbonnais

Samedi 11/09 Pêche du corégone à Paladru

Samedi 18/09 Concours silure à St Alban/Rhône

Samedi 02/10 Pêche à la truite à Saint Geoire en Valdaine

30 & 31/10 Championnat du monde truite à Pont-de-Cheruy

Toutes les dates & calendrier des concours actualisés sur : <https://sites.google.com/view/concours-peche38/accueil>

## Les autres rendez-vous

Samedi 25/09 Assemblée Générale de la Fédération

du 01/10 au 31/12 Assemblées Générales des AAPPMA de l'Isère

à partir de Sept Réunion de bassin versant

### Rédaction et photos :

Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Isère

### Conception :

ARPARA

Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

### Avec le soutien de :

